

# DU Paramédical : urgences collectives, catastrophes et crises sanitaires

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUB481**

**Responsable de l'enseignement** : Lionel Lamhaut

**Coordinateur** : Pr Benoît Vivien

**Responsable Formation Médicale Continue** : J. Aliano

**Forme de l'enseignement** : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](mailto:C@nditOnLine)

## OBJECTIFS

- \* Apporter dans le domaine des soins infirmiers et, dans le cadre réglementaire, les connaissances théoriques, organisationnelles, diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les habiletés nécessaires à l'exercice dans les circonstances exceptionnelles, impliquant de nombreuses victimes
- \* Ainsi, les professionnels paramédicaux pourront concevoir et réaliser un projet de soins infirmiers adapté aux circonstances d'urgence collective et de catastrophe dans le cadre des plans préhospitaliers et hospitaliers

## Programme

### ORGANISATION

**Référence formation** : DUB481

**Volume horaire** : 102 heures

**Calendrier** : de décembre à Mars

- \* Cours magistraux: 70 heures
- \* Travaux dirigés: 10 heures
- \* Travaux pratiques: 22 heures

**CONTENUS PÉDAGOGIQUES**

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT**

**Équipe pédagogique** :

Pierre Carli (PU-PH) / Benoît Vivien (PU-PH), Lionel Lamhaut (PH) / Marc Lejay (PH) / Barbara Mantz (Cadre de santé spécialisé)

**Ressources matérielles**

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- \* d'échanger des fichiers, des données
- \* de partager des ressources, des informations
- \* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

L'inscription à un DU ou un DIU donne un accès physique et numérique aux bibliothèques d'Université de Paris : <https://u-paris.fr/bibliotheques/>

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

## Admission

- \* IDE qui exercent dans les structures d'urgences préhospitalières et hospitalières
- \* Infirmiers spécialisés
- \* IADE qui exercent dans des structures d'urgences notamment SAMU-SMUR
- \* Cadres de santé ou faisant fonction qui, dans les structures d'urgences participent à l'organisation des soins infirmiers en cas de circonstances exceptionnelles
- \* IDE récemment diplômés qui désirent un complément de formation à l'issue de l'obtention de leur diplôme d'Etat s'orientant vers une structure urgences.
- \* Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement sous réserve d'autorisation du Directeur d'enseignement et du Conseil pédagogique.

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

**Droits de scolarité :**

## FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**

Pour toute personne finançant seule sa formation : **1500 €**

Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

\* Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1020 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

\* Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **720 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

**FRAIS DE DOSSIER\* : 300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

*\*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

**Date de début de candidature :** 17 juin 2024

**Date de fin de candidature :** 30 nov. 2024

**Date de début de la formation :** 16 déc. 2024

## Et après ?

## POURSUITES D'ÉTUDES

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

## Contacts

### Responsable(s) pédagogique(s)

Lionel Lamhaut

lionel.lamhaut@aphp.fr

### Secrétariat pédagogique

Valerie Fouquet

valerie.fouquet@aphp.fr

### Pôle Formation Continue Universitaire

Emilie Monnier

emilie.monnier@u-paris.fr

## En bref

### Composante(s)

UFR de Médecine

### Modalité(s) de formation

- Formation continue

### Capacité d'accueil

Places limitées

### Lieu de formation

Site Necker

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**